

Dans le but de récolter des fonds pour l'association Le fil d'Arsène,

Je soussigné (e).....

adresse

mail.....téléphone

souhaite recevoir :

5 porte-clés «Arsène» 10 porte-clés «Arsène» (quantité)

Je m'engage à les vendre au prix de 5,00€ pièce, puis :

- à reverser à l'association l'intégralité de la somme récoltée, c'est-à-dire :

.....(nombre de pièces) X 5€ =€

--> par chèque (à l'ordre de Le fil d'Arsène)

--> par virement : **IBAN:** FR71 3000 2083 5800 0007 0978 P72 **Code B.I.C :** CRLYFRPP **Titulaire :** Le fil d'Arsène

et/ou

- à remettre en main propre à un membre de l'association, ou renvoyer à mes frais à l'adresse en pied de page, les porte-clés non vendus. Je joindrai une note avec mes coordonnées et le nombre de porte-clés restitués.

Je prends note que je n'ai pas de limite de temps pour vendre les pièces. Je peux en recommander sur simple demande via ce formulaire (disponible en téléchargement sur www.lefildarsene.com).

Fait àle

Signature :

RAPPEL POUR PARTAGER LA CAUSE:

Arsène est atteint de la maladie de Sanfilippo. Cette maladie est rare (estimée à 1 enfant sur 70 000) et génétique. Elle est liée à la déficience d'une enzyme spécifique, normalement sécrétée par le cerveau. Sans cette enzyme, l'organisme tout entier subit une dégénérescence très importante aboutissant au décès entre l'âge de 10 et 20 ans, selon la sévérité des cas.

L'enfant atteint par le syndrome de Sanfilippo ne présente aucune anomalie à la naissance, les symptômes n'apparaissant qu'entre 2 et 6 ans. Les premiers signes de la maladie sont un changement de comportement chez l'enfant. L'évolution de l'enfant est graduelle. La maladie étant progressive, l'enfant devient hyperactif et a souvent beaucoup de difficultés à apprendre. Quelques enfants dorment très peu la nuit. Le langage et la compréhension se perdent de manière graduelle. Certains enfants ne sont jamais propres et tous perdent leurs facultés de marcher

Il n'existe à ce jour aucun traitement contre cette maladie.

L'association tente d'adoucir la vie d'Arsène et de sa maman dans leur quotidien et finance des thérapies alternatives pour retarder la dégénérescence. A partir de 2021, l'association s'engage à reverser une partie de ses bénéfices à d'autres associations en lien avec les maladies rares et le soutien des familles touchées.

**Un grand MERCI pour votre implication !
L'équipe Le fil d'Arsène**

MERCI D'ENVOYER CE FORMULAIRE, REMPLI ET SIGNÉ, PAR MAIL OU VOIE POSTALE À L'ADRESSE CI-DESSOUS. NOUS VOUS ENVERRONS OU REMETTRONS EN MAIN PROPRE LES PORTE-CLÉS.